

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



MINISTRE DU BUDGET

Document n°3

**RAPPORT D'EXECUTION DE
LA LOI DE FINANCES 2022
AU PREMIER SEMESTRE**

Kinshasa, Septembre 2022

SOMMAIRE

LISTE DES ACRONYMES.....	i
LISTE DES TABLEAUX.....	1
INTRODUCTION	2
I. CONTEXTE D'ELABORATION, D'EXECUTION ET STRUCTURE DE LA LOI DE FINANCES 2022	3
II. ETAT D'EXECUTION DU BUDGET DU POUVOIR CENTRAL AU PREMIER SEMESTRE 2022	9
2.1. Recettes mobilisées.....	9
2.1.1. Recettes du Budget Général.....	10
2.1.2. Recettes des Budgets Annexes.....	17
2.1.3. Recettes des Comptes Spéciaux.....	18
<i>Source : DGPPB, Comptes Spéciaux, juillet 2022</i>	<i>18</i>
2.2. Dépenses exécutées.....	18
2.2.1. Exécution des dépenses par grandes rubriques.....	19
2.2.2. Budgets annexes.....	25
2.2.3. Comptes spéciaux.....	25
2.3. Solde budgétaire à fin juin 2022	25
III. PERSPECTIVES A FIN DECEMBRE 2022	26
3.1. Perspectives des recettes.....	26
3.2. Perspectives des dépenses.....	28
CONCLUSION	30

LISTE DES ACRONYMES

ARPTC	: Autorité de Régulation de Poste et de Télécommunication
BAD	: Banque Africaine de Développement
BCC	: Banque Centrale du Congo
CPCM	: Comité Permanent du Cadrage Macroéconomique
DGDA	: Direction Générale des Douanes et Accises
DGI	: Direction Générale des Impôts
DGRAD	: Direction Générale des Recettes Administratives, Judiciaires, Domaniales et de Participations
DGPPB	: Direction Générale des Politiques et Programmation Budgétaire
DTS	: Droits de Tirage Spéciaux
ESB	: Etat de Suivi Budgétaire
ETD	: Entité Territoriale Décentralisée
FC	: Franc Congolais
GSM	: Global System for Mobile
IERE	: Impôt Exceptionnel sur les Rémunérations des Expatriés
IBP	: Impôt sur les Bénéfices et Profits
IGF	: Inspection Générale des Finances
INAP	: Intersyndicale de l'Administration Publique
IPR	: Impôt Professionnel sur les Rémunérations
LOFIP	: Loi relatif aux finances publiques
PIB	: Produit Intérieur Brut
PTNTIC	: Poste, Téléphones et Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
RDC	: République Démocratique du Congo
TVA	: Taxe sur la Valeur Ajoutée
ZLECAF	: Zone de Libre-Echange continentale Africaine

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Structure du budget du Pouvoir central 2022
Tableau 2	Principaux indicateurs et agrégats macroéconomiques
Tableau 3	Recettes du Budget du Pouvoir central au premier semestre 2022
Tableau 4	Recettes des douanes et accises à fin juin 2022
Tableau 5	Recettes des impôts à fin juin 2022
Tableau 6	Recettes DGRAD à fin juin 2022
Tableau 7	Recettes des pétroliers producteurs à fin juin 2022
Tableau 8	Recettes extérieures à fin juin 2022
Tableau 9	Recettes des Budgets annexes à fin juin 2022
Tableau 10	Recettes des Comptes spéciaux à fin juin 2022
Tableau 11	Dépenses du budget général par rubrique à fin juin 2022

INTRODUCTION

Le présent rapport élaboré, conformément à l'article 79 de la Loi relative aux finances publiques (LOFIP), retrace l'état de l'exécution de la Loi de finances pour l'exercice 2022 au premier semestre. Il porte sur la situation de la mobilisation des recettes et de l'exécution des dépenses, tout en dégagant le solde budgétaire. Il fait partie des documents qui accompagnent le projet de loi de finances de l'année au Parlement.

Le principal objectif poursuivi est d'analyser les allocations des ressources et leurs utilisations pendant la période sous-étude, afin d'en tirer les éléments de correction pour améliorer l'efficacité et la soutenabilité budgétaire.

Les statistiques relatives aux recettes mobilisées et aux dépenses effectuées, indiquées dans ce document, s'appuient sur les données obtenues des Administrations Financières et celles issues du PTR. Ce rapport contient également les statistiques des budgets annexes et des comptes spéciaux.

Hormis l'introduction et la conclusion, ce document est articulé autour de trois (3) points ci-après :

1. Contexte d'élaboration, d'exécution et structure de la Loi de finances pour l'exercice 2022.
2. Exécution du Budget du pouvoir central à fin juin 2022, tant en recettes qu'en dépenses, ainsi que du solde qui en découle.
3. Perspectives à fin décembre 2022.

I. CONTEXTE D'ELABORATION, D'EXECUTION ET STRUCTURE DE LA LOI DE FINANCES 2022

1.1. Contexte d'élaboration

La Loi de finances pour l'exercice 2022 a été élaborée dans un contexte caractérisé par :

▪ sur le plan politique

- la mise en œuvre du Programme d'Actions du Gouvernement de l'Union Sacrée de la Nation investi par l'Assemblée nationale le 26 avril 2021, assis sur 15 piliers, 62 axes et 342 actions en vue de faire de la RDC un pays fort, prospère et solidaire ;
- la présidence de la RDC à la tête de l'Union Africaine ;
- le processus de la mise en place des membres du bureau de la Commission Electorale Nationale Indépendante.

▪ sur le plan sécuritaire

- la poursuite de l'Etat de siège décrété au Nord-Kivu et en Ituri, visant à éradiquer complètement tous les groupes armés qui sévissent dans cette partie du territoire national.

▪ sur le plan sanitaire et humanitaire

- la riposte à la pandémie de la Covid-19 dans sa troisième vague ;
- les interventions humanitaires liées notamment à l'éruption volcanique survenue à Goma le 22 mai 2021.

▪ Sur le plan économique, financier et social

- la participation de la RDC à la Zone de Libre-Echange continentale Africaine (ZLECAF) ;
- la mise en œuvre du programme triennal conclu avec le Fonds Monétaire International ;
- la poursuite de la mise en œuvre de la feuille de route devant permettre le basculement au budget-programme à l'horizon 2024 ;
- la baisse des prix des coûts des billets d'avions et des produits surgelés.

▪ **Sur le plan des réformes,**

- la poursuite de la mise en œuvre de la réforme des finances publiques visant notamment le basculement progressif de la budgétisation en mode programme ;
- la poursuite de la mise en œuvre de la réforme de l'Administration publique visant sa modernisation et le rajeunissement de son personnel.

L'élaboration de la Loi de finances 2022 s'est reposée sur les principaux indicateurs et agrégats macroéconomiques suivants :

- Taux de croissance : **5,6%**
- Déflateur PIB : **7,4**
- Taux d'inflation moyen : **6,2%**
- Taux d'inflation fin période : **6,33%**
- Taux change moyen (CDF/USD) : **2.085,83**
- Taux change fin période (CDF/USD) : **2.130,07**
- Pression fiscale : **12,3%**
- PIB réel (en milliards de CDF) : **12.842,95**
- PIB nominal (en milliards de CDF) : **119.540,82**

1.2. Structure du Budget du Pouvoir Central de l'exercice 2022

La Loi de finances pour l'exercice 2022 contient un budget présenté en équilibre, en recettes et en dépenses, à hauteur de **22.253,0 milliards de FC**, représentant **18,6%** du PIB et équivalant à **10,7 milliards de USD**. Elle dégage un accroissement de **33,9%** par rapport au budget rectifié de l'exercice 2021 chiffré à **16.621,6 milliards de FC**.

Ce budget est constitué d'un Budget général de **20.408,3 milliards de FC**, des Budgets annexes de **409,9 milliards de FC** et des Comptes spéciaux de **1.434,7 milliards de FC**.

Les recettes du Budget général 2022 comprennent les recettes internes de **14.755,9 milliards de FC** et les recettes extérieures de **5.652,4 milliards de FC**, représentant respectivement **72,3%** et **27,7%** du Budget général.

Les recettes internes arrêtées à **14.755,9 milliards de FC**, sont essentiellement constituées des recettes courantes. Les dépenses projetées pour l'exercice 2022 sont réparties en Budget général, Budgets annexes et Comptes spéciaux, en équilibre avec les recettes correspondantes.

Les dépenses du Budget général sont ventilées, selon leur nature économique, de la manière suivante :

- Dette publique en capital: **955,8 milliards de FC**, représentant **4,7%** des dépenses du budget général et un taux d'accroissement de **48,2%** par rapport à son niveau de 2021 chiffré à **645,0 milliards de FC** ;
- Frais financiers : **261,4 milliards de FC**, représentant **1,3%** des dépenses du budget général et un taux de régression de **3,1%** par rapport à son niveau de 2021 chiffré à **269,7 milliards de FC** ;
- Dépenses de personnel: **6.313,8 milliards de FC**, représentant **30,9%** des dépenses du budget général et un taux d'accroissement de **19,3%** par rapport à son niveau de 2021 chiffré à **5.294,6 milliards de FC**;
- Biens et matériels: **321,5 milliards de FC**, représentant **1,6%** des dépenses du budget général et un taux d'accroissement de **41,4%** par rapport à son niveau de 2021 chiffré à **227,4 milliards de FC** ;
- Dépenses de prestations : **790,9 milliards de FC**, représentant **3,9%** des dépenses du budget général et un taux d'accroissement de **41,9%** par rapport à son niveau de 2021 chiffré à **557,3 milliards de FC** ;
- Transferts et interventions de l'Etat : **4.510,5 milliards de FC**, représentant **22,1%** des dépenses du budget général et un taux d'accroissement de **97,0%** par rapport à son niveau de 2021 chiffré à **2.289,9 milliards de FC** ;
- Equipements : **3.818,9 milliards de FC**, représentant **18,7%** des dépenses du budget général et un taux d'accroissement de **25,1%** par rapport à son niveau de 2021 chiffré à **3.052,0 milliards de FC** ;

- Construction, réfection, réhabilitation, addition d'ouvrage et d'édifice, acquisition immobilière : **3.435,4 milliards de FC**, représentant **16,8%** des dépenses du budget général et un taux d'accroissement de **181,7%** par rapport à son niveau de 2021 chiffré à **1.219,3 milliards de FC**.

Tableau 1 : Structure du budget du Pouvoir central 2022

N°	RECETTES	BUDGET 2022
		(EN FC)
A	BUDGET GENERAL	20 408 330 686 833
1	RECETTES INTERNES	14 755 887 850 062
2	RECETTES EXTERIEURES	5 652 442 836 771
B	BUDGETS ANNEXES	409 966 145 608
C	COMPTES SPECIAUX	1 434 712 561 829
	RECETTES TOTALES	22 253 009 394 270
N°	DEPENSES	BUDGET 2022
		(EN FC)
A	BUDGET GENERAL	20 408 330 686 833
1	DETTE PUBLIQUE EN CAPITAL	955 801 562 979
2	FRAIS FINANCIERS	261 435 094 933
3	DEPENSES DE PERSONNEL	6 313 784 267 000
4	BIENS ET MATERIELS	321 488 692 028
5	DEPENSES DE PRESTATIONS	790 951 697 640
6	TRANSFERTS ET INTERVENTIONS DE L'ETAT	4 510 504 456 759
7	EQUIPEMENTS	3 818 992 948 795
8	CONSTRUCTIONS, REFECTIONS, REHABILITATIONS	3 435 371 966 698
B	BUDGETS ANNEXES	409 966 145 608
C	COMPTES SPECIAUX	1 434 712 561 829
	DEPENSES TOTALES	22 253 009 394 270
	SOLDE	0

Source: Loi de finances 2022

1.3. Contexte d'exécution de la loi de finances au cours du premier semestre 2022

L'exécution de la loi de finances au cours du premier semestre 2022 s'est effectuée dans un contexte marqué par :

- **sur le plan politique et diplomatique**

- la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'Actions du Gouvernement de l'Union Sacrée de la Nation articulé autour de 15 piliers, 62 axes et 342 actions ;
- la fin du mandat du Chef de l'Etat à la présidence de l'Union Africaine ;
- l'adhésion de la RDC à la Communauté des Etats d'Afrique de l'Est ;
- la nomination des ambassadeurs dans quelques postes consulaires de la RDC ;
- les avancées diplomatiques dans le cadre des actions menées par le Chef de l'Etat et le Gouvernement pour faire face à la guerre dans l'Est du pays ;

- l'organisation des élections des Gouverneurs pour combler les postes vacants dans les provinces concernées, à la suite de la destitution de ceux-ci par les organes délibérants ;
 - la visite du Roi des Belges en RDC ;
 - le retour des reliques du Premier Ministre Patrice Emery Lumumba.
- **sur le plan sécuritaire**
 - la poursuite de l'Etat de siège décrété au Nord-Kivu et en Ituri, visant à éradiquer complètement tous les groupes armés qui sévissent dans cette partie du territoire national ;
 - la poursuite des opérations militaires contre les groupes terroristes et autres forces négatives ;
 - les efforts du Gouvernement pour contenir la recrudescence du banditisme et de la criminalité à travers les villes et grandes agglomérations de la RDC, notamment Kinshasa, Lubumbashi, Kamina, Kolwezi, Goma et Mbandaka.
- **sur le plan sanitaire et humanitaire**
 - la poursuite des efforts du Gouvernement dans la stabilisation et le contrôle de la situation de la pandémie de Covid-19 ;
 - les déplacements des populations dans quelques villages du groupement Oso Banyungu dans le territoire de Masisi, suite à l'insécurité occasionnée par les conflits entre groupes armés.
- **sur le plan économique et social**
 - la stabilité du cadre macroéconomique, attestée par l'amélioration de la croissance et la poursuite des actions liées à la maîtrise de la pandémie de Covid-19 ;
 - la résilience de l'économie congolaise face aux chocs liés au conflit Russo-Ukrainien et la résurgence de la pandémie de Covid-19 ;
 - la hausse des prix des produits pétroliers et céréaliers ;

- la poursuite de la mise en œuvre du pacte de stabilité entre le Gouvernement et la BCC, en vue d'une bonne coordination de la politique budgétaire et monétaire ;
- les négociations entre le Gouvernement et certains bancs syndicaux sectoriels notamment dans l'ESU, l'EPST et la santé pour l'amélioration des conditions sociales.

- **sur le plan des réformes**

- la poursuite de la mise en œuvre de la réforme des finances publiques et du système de passation des marchés publics ;
- la poursuite de la mise en œuvre de la réforme de l'administration publique, avec des actions telles que le recensement général des agents et fonctionnaires de l'Etat et la mise à la retraite de la première vague des agents éligibles.

La situation de l'activité économique est illustrée dans le tableau 2 des principaux indicateurs et agrégats macroéconomiques ci-dessous.

Tableau 2 : Principaux indicateurs et agrégats macroéconomiques

Indicateurs	2020 (réalisé)	2021 (Réalisation)	2022 (proj)
Taux de croissance	1,7%	6,2%	6,1%
Déflateur PIB	7,0	8,05	8,92
Taux d'inflation moyen	10,2%	10,6%	8,2%
Taux d'inflation fin période	15,8%	5,4%	11,0%
Taux de croissance mine	9,7%	8,1%	10,6%
Taux change moyen (FC/USD)	1.851,5	1.985,9	2.004,5
Taux change fin période (FC/USD)	1.971,8	2.000,0	2.009,0
PIB nominal en milliards FC	90.181,045	110.179,75	129.479,16

Source : CPCM, Ministère du Plan

II. ETAT D'EXECUTION DU BUDGET DU POUVOIR CENTRAL AU PREMIER SEMESTRE 2022

L'exécution du budget au premier semestre 2022 renseigne un niveau des recettes de **12.370,5 milliards de FC** et des dépenses de **9.629,4 milliards de FC**, ce qui dégage un solde positif de **2.741,1 milliards de FC**.

2.1. Recettes mobilisées

Les recettes publiques mobilisées renseignent un taux de réalisation de **111,2 %** par rapport aux assignations de la période de **11.126,5 milliards de FC** et sont ventilées comme suit :

- Budget général : **12.006,1 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **117,7%** par rapport à la prévision linéaire de **10.204,2 milliards de FC** ;
- Budgets annexes : **161,8 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **79,0 %**, par rapport à la prévision linéaire de **204,9 milliards de FC** ;
- Comptes spéciaux : **202,5 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **28,2 %**, par rapport à une prévision linéaire de **717,6 milliards de FC**.

Le tableau 3, ci-après, indique les niveaux de réalisation des recettes par grande nature.

Tableau 3 : Recettes du Budget du Pouvoir central au premier semestre 2022

N°	SERVICES	LOI DE FINANCES 2022			
		VOTE	PREVISIONS LINEAIRES 6 MOIS	REALISATIONS A FIN JUIN	TAUX REAL
I.	BUDGET GENERAL	20 408 330 686 833	10 204 165 343 417	12 006 114 514 429	117,7
I.1	RECETTES INTERNES	14 755 887 850 062	7 377 943 925 031	9 745 977 641 291	132,1
	RECETTES COURANTES	14 755 887 850 062	7 377 943 925 031	9 745 977 641 291	132,1
	Recettes des Douanes et Accises (DGDA)	4 565 868 327 074	2 282 934 163 537	1 699 476 442 783	74,4
	Recettes des Impôts (DGI)/ HORS PETROLIERS PRODUCTEURS	7 130 987 873 447	3 565 493 936 724	6 336 974 786 833	177,7
	RECETTES NON FISCALES	2 664 076 529 740	1 332 038 264 870	1 359 995 917 652	102,1
	DGRAD/ Hors Pétroliers	2 664 076 529 740	1 332 038 264 870	1 344 733 917 652	101
	Autres Recettes /DGRAD	0		15 262 000 000	
C.	PETROLIERS PRODUCTEURS	394 955 119 801	197 477 559 901	349 530 494 023	177
	DGI	124 009 876 833	62 004 938 417	105 587 662 571	170,3
	DGRAD	270 945 242 968	135 472 621 484	243 942 831 452	180,1
	RECETTES EXCEPTIONNELLES				
I.2	RECETTES EXTERIEURES	5 652 442 836 771	2 826 221 418 386	2 260 136 873 138	80
	RECETTES EXTERIEURES D'APPUI BUDGETAIRES	2 878 115 000 000	1 439 057 500 000	604 102 000 000	42
	Emprunt programme	688 983 120 000	344 491 560 000	0	
	Dons budgétaires	2 189 131 880 000	1 094 565 940 000	604 102 000 000	55,2
	RECETTES EXTERIEURES DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	2 774 327 836 771	1 387 163 918 386	1 656 034 873 138	119,4
	Dons projets	1 759 009 557 332	879 504 778 666	912 904 455 302	103,8
	Emprunts projets	1 015 318 279 439	507 659 139 720	743 130 417 836	146,4
II.	BUDGET ANNEXES	409 966 145 608	204 983 072 804	161 848 340 691	79,0
III.	COMPTES SPECIAUX	1 434 712 561 827	717 356 280 915	202 513 518 246	28,2
	TOTAL RECETTES	22 253 009 394 268	11 126 504 697 135	12 370 476 373 365	111,2

Source : Canevas des recettes, DGPPB, Juillet 2022

2.1.1. Recettes du Budget Général

Les recettes du Budget général réalisées à fin juin 2022 sont constituées des recettes internes de l'ordre de **9.745,9 milliards de FC** et des recettes extérieures de **2.260,1 milliards de FC**.

2.1.1.1. Recettes internes du Budget

Les recettes internes mobilisées à fin juin 2022 ont affiché un taux de réalisation de **132,1%** par rapport à leurs assignations de la période. Elles sont constituées uniquement des recettes courantes.

Ces recettes courantes renseignent un taux de réalisation de **132,1%** au regard de leurs assignations linéaires fixées à **7.377,9 milliards FC** et comprennent les recettes des douanes et accises, les recettes des impôts, les recettes non fiscales ainsi que les recettes des pétroliers producteurs.

Ce niveau de recettes est dû essentiellement à un meilleur environnement économique, à la hausse des cours de matières premières et à la maîtrise de la traçabilité des recettes au moyen de la digitalisation de leurs perceptions par le logiciel ISYS-REGIES.

a. Recettes des douanes et accises

Les recettes des douanes et accises mobilisées à fin juin 2022 se chiffrent à **1.699,5 milliards de FC**. Comparées à leurs prévisions linéaires évaluées à **2.282,9 milliards de FC**, elles enregistrent un taux de réalisation de **74,4%**.

Elles sont constituées de :

- la taxe sur la valeur ajoutée à l'importation : **634,0 milliards de FC** contre une prévision de la période de **1.008,1 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **62,9%** ;
- droits d'accises : **454,0 milliards de FC** contre une prévision de la période de **575,4 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **78,9%** ;
- droits de douanes et autres droits à l'importation: **597,6 milliards de FC** contre une prévision de la période de **598,2 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **99,9%** ;

- taxes à l'exportation : **7,1 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **10,8 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **66,3%** ;
- amendes et pénalités : **6,6 milliard de FC** contre une prévision de la période de **90,5 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **7,4%**.

Ces réalisations sont présentées par nature dans le tableau ci-dessous :

Tableau 4 : Recettes des douanes et accises à fin juin 2022

N°	NATURE DES RECETTES	LOI DE FINANCES 2022			
		VOTE	PREVISIONS LINEAIRES 6 MOIS	REALISATIONS A FIN JUIN	TAUX REAL
I.	Impôts généraux sur les biens et services	2 016 221 054 347	1 008 110 527 173	634 043 131 104	62,9
II.	Droits d'accises	1 150 746 025 629	575 373 012 815	454 018 904 504	78,9
	Intérieur	829 547 153 308	414 743 576 654	332 307 616 471	80,1
	Importation	321 198 872 321	160 599 436 161	121 711 288 033	77,8
III.	Droits de douane et autres droits à l'importation	1 196 324 154 365	598 152 077 182	597 600 818 519	99,9
	Droit de Douane	1 196 324 154 365	598 162 077 182	597 585 770 180	99,9
	Autres Droits	0	0	15 048 339	
IV.	Taxes à l'exportation	21 554 399 668	10 777 199 834	7 149 981 911	66,3
	Sortie minerais	5 791 036 422	2 895 518 211	2 131 689 893	73,6
	Produits agricoles	15 763 363 246	7 881 681 623	5 018 292 018	63,7
V.	Amendes et pénalités	181 022 693 065	90 511 346 533	6 663 606 745	7,4
	TOTAL	4 565 868 327 074	2 282 934 163 537	1 699 476 442 783	74,4

Source : Canevas des recettes, DGPPB, Juillet 2022

La contreperformance est consécutive principalement aux facteurs ci-après :

- la mise en œuvre partielle de la réforme portant sur la traçabilité des produits soumis aux droits d'accises. Cette mise en œuvre constitue l'une des mesures phares d'accompagnement pour la réalisation des assignations budgétaires de l'exercice 2022 ;
- la prédominance des importations effectuées aux taux de perception à rendement fiscal nul ou faible ;
- la prise en charge par l'Etat d'une partie de la fiscalité pétrolière ;
- les effets de la guerre Russo-Ukrainienne ;
- la réduction sensible des rotations de vols des gros cargos consécutive aux effets de la pénurie mondiale de kérosène ;

- la suspension du transport des colis dits Miscellaneous Charge Order (MCO) par la Compagnie d'aviation Turkish Airlines, colis qui constituent la source principale des recettes de la province douanière de Kin-Aéro.

b. Recettes des impôts

Les recettes des impôts collectées à fin juin 2022 se chiffrent à **6.336,9 milliards de FC**. Par rapport aux prévisions linéaires de **3.565,5 milliards de FC**, elles accusent un taux de réalisation de **177,7%**.

Elles sont ventilées comme suit :

- impôts professionnels sur les rémunérations : **817,7 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **960,65 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **85,12%**;
- impôts sur les bénéfices et profits et sur les revenus des capitaux mobiliers : **4.377,7 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **1.491,18 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **293,6%** ;
- impôts et taxes sur les biens et services : **1.071,8 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **1.080,07 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **99,23%**;
- autres recettes : **69,8 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **33,59 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **207,5%**.

Les détails y relatifs sont repris dans le tableau 5 ci-après :

Tableau 5 : Recettes des impôts à fin juin 2022

N°	NATURE DES RECETTES	LOI DE FINANCES 2022				
		VOTE	PREVISIONS LINEAIRES 6 MOIS	REALISATIONS FIN JUIN	TAUX REAL.	STRUCT
I	IMPOTS SUR LES REMUNERATIONS	1.921.309.294.848	960.654.647.424	817 744 055 827	85,12	12,90
	Impôts sur les revenus salariaux des nationaux / Hors membres des Institutions politiques et Fonctionnaires et Agents publics	874 968 763 169	437 484 381 584	392 274 561 419	89,67	6,19
	Impôts sur les revenus salariaux des nationaux / Membres des Institutions politiques	113 210 188 664	56 605 094 332	43 896 300 094	77,55	0,69
	Impôts sur les revenus salariaux des nationaux / Fonctionnaires et Agents Publics	342 179 506 666	171 089 753 333	87 063 512 956	50,89	1,37
	Impôts sur les revenus salariaux des nationaux / Autres Fonctionnaires et Agents Publics	288 602 580 248	144 301 290 124	75 590 977 451	52,38	1,19
	Impôts sur les revenus salariaux des nationaux / Agents des régies financières	53 576 926 418	26 788 463 209	11 472 535 505	42,83	0,18
	Impôts sur les revenus salariaux des expatriés	312 581 731 487	156 290 865 743	153 247 088 093	98,05	2,42
	Impôts exceptionnels sur les rémunérations des expatriés	278 369 104 863	139 184 552 432	141 262 593 265	101,49	2,23
II	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET PROFITS ET SUR LES REVENUS DES CAPITAUX MOBILIERS	2 982 361 008 515	1 491 180 504 256	4 377 683 007 219	293,57	69,08
	Impôt sur les bénéfices et profits des grandes et moyennes entreprises non pétrolières de production	2 442 238 208 356	1 221 119 104 178	3 394 291 057 918	277,97	53,56
	Impôts spécial sur les profits excédentaires	100 000 000 000	50 000 000 000	716 204 785 786	1 432,41	11,30
	Impôt sur les bénéfices et profits des entreprises de petites tailles	13 310 252 261	6 655 126 130	9 510 758 574	142,91	0,15
	Impôt professionnel sur les prestations de services de non-résidents	156 472 271 874	78 236 135 937	94 214 549 302	120,42	1,49
	Impôts sur les revenus des capitaux mobiliers des nationaux	270 340 276 024	135 170 138 012	163 461 855 639	120,93	2,58
III.	IMPÔTS ET TAXES SUR LES BIENS ET SERVICES	2 160 140 715 444	1 080 070 357 722	1 071 769 597 045	99,23	16,91
	Taxe sur la Valeur Ajoutée	2 160 140 715 444	1 080 070 357 722	1 071 769 597 045	99,23	16,91
IV.	AUTRES RECETTES	67 176 854 640	33 588 427 320	69 778 126 741	207,47	1,10
	Immatriculations automobiles	4 381 160 360	2 190 580 180	2 034 548 369	92,88	0,03
	Vente des imprimés	688 149 000	344 074 500	739 702 998	214,98	0,01
	Amendes et pénalités	62 107 545 279	31 053 772 640	67 003 875 375	215,77	1,06
	TOTAL DGI HORS PETROLIERS	7 130 987 873 447	3 565 493 936 724	6 336 974 786 833	177,73	100,00

Source : Canevas des recettes, DGPPB, Juillet 2022

La performance du niveau des recettes à fin juin est justifiée essentiellement par la hausse des cours des matières premières enregistrée en 2021 entraînant d'importants excédents bruts d'exploitation des entreprises minières ainsi que la hausse du prix du baril du pétrole brut.

Cependant, les contreperformances ont été enregistrées essentiellement en matière d'IPR suite à l'application partielle des mesures suivantes :

- la perception de l'IPR des engagés locaux des missions diplomatiques, et représentation des organismes internationaux ;
- la perception de l'IPR des agences d'exécution ;
- la réduction du taux d'imposition de l'IPR sur les revenus des fonctionnaires et agents de l'Etat de 15 à 3%.

A cela s'ajoute les mesures suspensives de la perception de la TVA sur les produits de première nécessité, sur les ciments et sur les biens immobiliers.

c. Recettes non fiscales

Les recettes non fiscales encadrées par la DGRAD réalisées à fin juin 2022 se situent à **1.344,7 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **1.332,0 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **101,0%**.

Tableau 6 : Recettes DGRAD à fin juin 2022

N°	MINISTERES ET SERVICES	LOI DE FINANCES 2022			TAUX REAL
		VOTE	PREVISIONS LINEAIRES 6 MOIS	REALISATIONS A FIN JUIN	
I.	RECETTES ADMINISTRATIVES	1 005 011 637 520	502 505 818 760	372 342 574 717	74,1
1	AFFAIRES ETRANGERES	21 028 895 055	10 514 447 528	12 086 038 922	114,9
2	INTERIEUR ET SECURITE	1 276 505 020	638 252 510	1 133 509 535	177,6
3	INTERIEUR / RELATION AVEC LES PARTIS POLITIQUES	567 000 000	283 500 000	1 154 194 227	407,1
4	ECONOMIE NATIONALE	21 000 000 000	10 500 000 000	3 938 544 304	37,5
5	FINANCES	6 695 718 642	3 347 859 321	6 646 619 798	198,5
6	BUDGET	477 271 206	238 635 603	372 007 892	155,9
7	PLAN	4 410 755 366	2 205 377 683	52 321 902	2,4
8	SANTE	123 696 728 709	61 848 364 355	80 141 581 261	129,6
9	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET UNIVERSITAIRE	8 967 874 356	4 483 937 178	605 423 508	13,5
10	RECHERCHE SCIENTIFIQUE	19 604 696	9 802 348	4 214 775	43,0
11	TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES	1 511 461 718	755 730 859	659 165 660	87,2
12	AGRICULTURE	47 952 425 458	23 976 212 729	2 922 519 966	12,2
13	INDUSTRIE	20 571 476 123	10 285 738 061	7 659 701 319	74,5
14	COMMERCE EXTERIEUR	60 822 536 060	30 411 268 030	27 838 625 665	91,5
15	RESSOURCES HYDRAULIQUES ET ELECTRICITE	38 373 899 700	19 186 949 850	1 451 650 578	7,6
16	TRANSPORTS ET VOIES DE COMMUNICATION	37 948 095 915	18 974 047 958	4 796 221 715	25,3
17	AUTORITE DE REGULATION DES PTT	142 593 623 865	71 296 811 933	64 475 483 930	90,4
18	POSTES, TÉLÉPHONES ET NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	242 785 712 808	121 392 856 404	121 381 029 838	100,0
19	COMMUNICATION ET MEDIAS	5 707 911 396	2 853 955 698	392 734 393	13,8
20	TOURISME	3 237 898 886	1 618 949 443	708 629 268	43,8
21	CULTURE ET ARTS	1 286 462 137	643 231 069	636 294 930	98,9
22	SPORTS ET LOISIRS	2 820 661 038	1 410 330 519	1 325 311 044	94,0
23	EMPLOI ET TRAVAIL	174 448 329 282	87 224 164 641	14 466 457 618	16,6
	AFFAIRES SOCIALES			14 232 097	
26	PECHE ET ELEVAGE	10 647 320 407	5 323 660 204	1 162 397 970	21,8
27	DIRECTION GÉNÉRALE DE MIGRATION (DGM)	26 163 469 677	13 081 734 838	16 317 662 603	124,7
II.	RECETTES JUDICIAIRES	153 121 484 993	76 560 742 496	17 468 537 013	22,8
1	JUSTICE, GARDE DES SCEAUX ET DROITS HUMAINS	4 148 634 694	2 074 317 347	727 048 763	35,1
2	POLICE NATIONALE	125 329 699 656	62 664 849 828	12 796 643 902	20,4
3	COURS, TRIBUNAUX ET PARQUETS	23 643 150 643	11 821 575 322	3 858 448 240	32,6
III.	RECETTES DOMANIALES	1 452 392 703 866	726 196 351 933	934 747 909 251	128,7
1	DEFENSE NATIONALE	2 741 863 394	1 370 931 697	1 293 606 558	94,36
2	URBANISME ET HABITAT	8 653 044 291	4 326 522 146	4 869 790 923	112,6
3	MINES (Secr. Gén.)	1 200 265 544 972	600 132 772 486	743 363 369 304	123,9
4	HYDROCARBURES	53 381 013 365	26 690 506 682	37 829 022 713	141,7
5	AFFAIRES FONCIÈRES	67 036 579 165	33 518 289 583	43 617 414 211	130,1
6	ENVIRONNEMENT / SECR. GENERAL	120 314 658 678	60 157 329 339	102 164 138 637	169,8
IV.	RECETTES DE PARTICIPATIONS	53 550 703 362	26 775 351 681	21 871 857 663	81,7
1	PORTEFEUILLE	53 550 703 362	26 775 351 681	21 871 857 663	81,7
	PART DES PROVINCES				
	TOTAL DGRAD Hors Pétroliers	2 664 076 529 740	1 332 038 264 870	1 344 733 917 652	101,0

Source : Canevas des recettes, DGPPB, Juillet 2022

La performance des recettes non fiscales réalisées au cours du 1^{er} semestre 2022 s'explique essentiellement par les facteurs suivants :

- **Mines** : le recouvrement des droits superficiels par carré, l'agrément des comptoirs et Acheteurs ainsi que les effets de la hausse des cours des minerais sur les recettes provenant de la redevance minière ;
- **Environnement** : l'organisation des missions mixtes de sensibilisation et de contrôle avec la DGRAD ;
- **PT-NTIC** : le recouvrement de la Redevance annuelle Faisceaux Herziens, la redevance annuelle sur les fréquences Internet et GSM ;
- **ARPTC** : le recouvrement des taxes de régulation et de numérotation ;
- **Hydrocarbures** : le paiement des avances sur le bonus de signature consécutive à la conclusion de l'avenant n°9 à la convention PERENCO ;
- la poursuite de la signature de certains Arrêtés Interministériels fixant les taux des actes générateurs.

d. Recettes des pétroliers producteurs

Les recettes des pétroliers producteurs ont été mobilisées à hauteur de **349,5 milliards de FC** au premier semestre, contre une prévision linéaire de **197,5 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **177,0%**.

Les réalisations des recettes des pétroliers producteurs sont présentées par Administration Financière dans le tableau 7 ci-dessous :

Tableau 7 : Recettes des pétroliers producteurs à fin juin 2022

Code - At	NATURE DE RECETTES	LOI DE FINANCES 2022				
		VOTE	PREVISIONS LINEAIRES 6 MOIS	REALISATIONS A FIN JUIN	Tx REAL	STRUCT.
I.	DGI	124 009 876 833	62 004 938 417	105 587 662 571	170,29	30,21
II.	DGRAD	270 945 242 968	135 472 621 484	243 942 831 452	180,07	69,79
Pétroliers producteurs		394 955 119 801	197 477 559 901	349 530 494 023	177,00	100,00

Source : DGI et DGRAD, Juillet 2022

Ces réalisations comprennent les recettes relatives à l'Impôt sur le Bénéfice et Profits (IBP) perçues par la Direction Générale des Impôts à hauteur de **105,6 milliards de FC** et la part des recettes non fiscales de **243,9 milliards de FC**, constituées de la marge distribuable de **145,2 milliards de FC**, des royalties de **52,7 milliards de FC**, des dividendes onshore de **7,2 milliards de FC** et des participations offshore de **38,8 milliards de FC**.

Ce niveau de réalisation est dû essentiellement à la hausse constatée au niveau du cours du baril de pétrole et le déploiement des missions de contrôle mixtes.

2.1.1.2. Recettes extérieures

Le niveau des décaissements des bailleurs enregistré à fin juin 2022 au titre des recettes extérieures se chiffre à **2.260,1 milliards de FC** contre une prévision de la période de **2.826,2 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **80,0 %**.

Ces recettes sont constituées essentiellement de :

- Recettes d'appuis budgétaires au titre de dons budgétaires à hauteur de **604,1 milliards de FC** ;
- Recettes de financement des investissements de **1.656,0 milliards de FC**, au titre de dons projets à hauteur de **912,9 milliards de FC** et d'emprunts projets de **743,1 milliards de FC**.

Ces décaissements sont repris dans le tableau 8 ci-dessous :

Tableau 8 : Recettes extérieures à fin juin 2022

Bailleurs / Prog. et Projets	LOI DE FINANCES 2022			
	VOTE	PREVISIONS LINEAIRES 6 MOIS	REALISATIONS A FIN JUIN	Tx REAL
RECETTES D'APPUI BUDGETAIRES	2 878 115 000 000	1 439 057 500 000	604 102 000 000	42,0
EMPRUNTS- PROGRAMME	688 983 120 000	344 491 560 000	0	
DONS BUDGETAIRES	2 189 131 880 000	1 094 565 940 000	604 102 000 000	55,2
Banque Mondiale	624 755 880 000	312 377 940 000	4 154 000 000	1,3
ALLOCATION DTS	1 564 376 000 000	782 188 000 000	599 948 000 000	76,7
RECETTES DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	2 774 327 836 771	1 387 163 918 386	1 656 034 873 138	119,4
DONS PROJETS	1 759 009 557 332	879 504 778 666	912 904 455 302	81,1
Banque Africaine de Développement (BAD)	611 497 402 785	305 748 701 393	67 969 155 705	22,2
Banque Mondiale (B.M)	840 484 905 137	420 242 452 569	645 591 877 333	153,6
Union Européenne	307 027 249 410	153 513 624 705	197 455 316 767	128,6
Suisse (Alliance RSS)			1 888 105 496	
EMPRUNTS PROJETS	1 015 318 279 439	507 659 139 720	743 130 417 836	146,4
Banque Africaine de Développement	154 699 742 328	77 349 871 164	42 391 746 040	54,8
Banque Mondiale	860 618 537 111	430 309 268 556	700 738 671 796	162,8
TOTAL	5 652 442 836 771	2 826 221 418 386	2 260 136 873 138	80,0

Source : Canevas des recettes, DGPPB, Juillet 2021

- Les recettes d'appuis budgétaires, quant à elles, ont été décaissées de la manière suivante :

- au titre de dons budgétaires : la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International ont décaissé respectivement **4,2 milliards de FC** pour le financement de la gratuité de l'enseignement de base et **599,9 milliards de FC** pour les allocations DTS.

La ventilation des dons projets par bailleur se présente comme suit :

- Banque Africaine de Développement (BAD) : **67,9 milliards de FC** ;
- Banque Mondiale : **645,6 milliards de FC** ;
- Union Européenne : **197,5 milliards de FC** ;
- Suisse (Alliance RSS) : **1,9 milliard de FC**.

Les emprunts projets de **743,1 milliards de FC** ont été financés respectivement par la Banque Africaine de Développement et la Banque Mondiale à hauteur de **42,4 milliards de FC** et de **700,7 milliards de FC**.

2.1.2. Recettes des Budgets Annexes

Les recettes des Budgets annexes sont constituées essentiellement de recettes propres des établissements publics d'enseignement supérieur et universitaire ainsi que des hôpitaux généraux de référence.

A fin juin 2022, ces recettes ont été mobilisées à hauteur de **161,8 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **204,9 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **78,9%**, comme indiqué dans le tableau ci-après :

Tableau 9 : Recettes des budgets annexes à fin juin 2022

N°	SECTEUR	LOI DE FINANCES 2022				
		VOTE	PREVISIONS LINEAIRES 6 MOIS	REALISATIONS FIN JUIN	Tx REAL	STRUCT.
1	ESU / Etablissements Publics d'Enseignement Supérieur et Universitaire	106 163 841 060	53 081 920 530	41 918 720 239	78,9	25,9
2	SANTE/Hôpitaux généraux de référence	303 802 304 548	151 901 152 274	119 929 620 451	78,9	74,1
TOTAL		409 966 145 608	204 983 072 804	161 848 340 691	78,9	100

Source : DGPPB, ESU et Santé, juillet 2022

Il ressort de ce tableau que les recettes des budgets annexes réalisées comprennent **41,9 milliards de FC** pour les universités et instituts supérieurs et **119,9 milliards de FC** pour les hôpitaux généraux de référence.

2.1.3. Recettes des Comptes Spéciaux

A fin juin 2022, les recettes de cette catégorie se chiffrent à **202,5 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **717,4 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **28,2%**.

Ces recettes concernent les Comptes d'affectation spéciale repris dans le tableau 10 ci-après :

Tableau 10 : Recettes des Comptes spéciaux à fin juin 2022

N°	RUBRIQUES	LOI DE FINANCES 2022			
		VOTE	PREVISIONS LINEAIRES 6 MOIS	REALISATIONS A FIN JUIN	Tx réal. (%)
1.	Fonds National d'Entretien Routier (FONER)	256 008 366 928	128 004 183 464	-	-
2.	Fonds de Promotion de l'Education (FPEN)	9 162 191 575	4 581 095 787	1 579 670 398	34,5
3.	Fonds de Promotion Culturelle (FPC)	15 854 080 679	7 927 040 340	7 621 481 027	96,1
4.	Fonds de Promotion DE L'Industrie / FPI	744 702 233 250	372 351 116 625	-	-
5.	Régie des Voies Aériennes (RVA) / (Go-Pass)	39 967 694 129	19 983 847 065	24 559 722 869	122,9
6.	Cadastre Minier (CAMI)	30 247 038 463	15 123 519 232	17 376 500 114	114,9
7.	Fonds de Promotion du Tourisme (FPT)	19 291 499 774	9 645 749 887	9 647 864 452	100,0
8.	Fonds Forestier National /FFN	13 387 225 963	6 693 612 982	7 336 499 543	109,6
9.	Fonds Minier des Générations Futures (FOMIN)	306 092 231 067	153 046 115 534	134 391 779 843	87,8
TOTAL		1 434 712 561 827	717 356 280 915	202 513 518 246	28,2

Source : DGPPB, Comptes Spéciaux, juillet 2022

2.2. Dépenses exécutées

Les dépenses exécutées au premier semestre 2022 se chiffrent à **9.629,4 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **11.126,5 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **86,5%**.

Les dépenses du Budget général s'élèvent à **9.265,1 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **10.204,2 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **90,8%**.

Quant aux dépenses des Budgets annexes, elles ont été exécutées à hauteur de **161,8 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **204,9 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **79,0%**, tandis que celles se rapportant aux Comptes spéciaux ont été exécutées à hauteur de **202,2 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **717,4 milliards de FC** dégageant un taux d'exécution de **28,2%**.

2.2.1. Exécution des dépenses par grandes rubriques

L'exécution par grandes rubriques se présente de la manière suivante :

- **Dettes publiques en capital: 483,6 milliards de FC** contre les prévisions linéaires de **477,9 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **101,2%** ;
- **Frais financiers : 80,4 milliards de FC** contre les prévisions linéaires de **130,7 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **61,5%** ;
- **Dépenses de personnel : 3.217,1 milliards de FC** contre les prévisions linéaires de **3.088,0 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **104,2%** ;
- **Biens et matériels : 2.126,7 milliards de FC** contre les prévisions linéaires de **1.352,6 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **157,2%** ;
- **Transferts et interventions de l'Etat : 1.385,3 milliards de FC** contre les prévisions linéaires de **1.102,8 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **125,6%** ;
- **Dépenses d'Investissements sur ressources propres : 1.487,7 milliards de FC** contre les prévisions linéaires de **3.627,2 milliards de FC**, soit une exécution de **41,0%** ;
- **Dépenses Exceptionnelles : 484,3 milliards de FC** contre les prévisions linéaires de **425,0 milliards de FC**, soit une exécution de **113,9%** ;

Les détails sur l'exécution du budget du pouvoir central par rubrique sont repris dans le tableau 11 ci-dessous :

Tableau 11 : Dépenses du Budget général par rubrique à fin juin 2022

N°	Rubrique	Juin 2022					
		Crédit Voté	Struct Voté	Prévision Linéaire (6 mois)	Exécution	Struct Exéc	Taux d'Exéc
1	Bourse d'Études	15 000 000 000	0,07	7 500 000 000	35 000 000	0,00	0,47
2	Charges Communes	211 130 066 582	1,03	105 565 033 291	205 192 000 000	2,21	194,37
3	Contrepartie des Projets	111 503 855 044	0,55	55 751 927 522	0	-	-
4	Dépenses Exceptionnelles sur Ressources Extérieures		-			-	
5	Dépenses Exceptionnelles sur Ressources Propres	850 000 000 000	4,16	425 000 000 000	484 262 000 000	5,23	113,94
6	Dettes Publiques	955 801 562 979	4,68	477 900 781 490	483 590 000 000	5,22	101,19
7	Financement des Réformes	19 000 000 000	0,09	9 500 000 000	0	-	-
8	Fonctionnement des Institutions	993 096 000 000	4,87	496 548 000 000	899 917 000 000	9,71	181,23
9	Fonctionnement des Ministères	1 459 141 652 263	7,15	729 570 826 132	1 021 627 000 000	11,03	140,03
10	Fonds de Péréquation	508 906 134 709	2,49	254 453 067 355		-	-
11	Frais Financiers	261 435 094 933	1,28	130 717 547 467	80 401 000 000	0,87	61,51
12	Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques	515 088 122 966	2,52	257 544 061 483	583 575 000 000	6,30	226,59
13	Investissements sur Ressources Extérieures	2 774 327 836 771	13,59	1 387 163 918 386	0	-	-
14	Investissements sur Ressources Propres	2 538 252 365 667	12,44	1 269 126 182 834	1 484 478 000 000	16,02	116,97
15	Investissements sur Transfert aux Provinces Et ETD	1 321 374 723 302	6,47	660 687 361 651	3 227 000 000	0,03	0,49
16	Mise à la Retraite	50 000 000 000	0,24	25 000 000 000		-	-
17	Rémunérations	6 176 000 000 000	30,26	3 088 000 000 000	3 217 099 000 000	34,72	104,18
18	Rétrocession aux Régies Financières	838 077 174 689	4,11	419 038 587 345	456 054 000 000	4,92	108,83
19	Subventions aux Organismes Auxiliaires	50 662 932 158	0,25	25 331 466 079	13 444 000 000	0,15	53,07
20	Subventions aux Services Déconcentrés	22 750 000 000	0,11	11 375 000 000	0	-	-
21	Subventions aux Services Ex-BPO	25 480 000 000	0,12	12 740 000 000	0	-	-
22	Transfert aux Provinces et ETD (Fonctionnement)	447 837 398 544	2,19	223 918 699 272	104 543 000 000	1,13	46,69
23	TVA Remboursable	263 465 766 225	1,29	131 732 883 113	227 654 000 000	2,46	172,81
	Total Budget général	20 408 330 686 833	100,00	10 204 165 343 417	9 265 098 000 000	100,00	90,80

Source : DGPPB, Ministère du Budget, sur base des données du PTR à fin juin 2022

Il ressort de ce tableau que :

- 1) Les dépenses de fonds de péréquation, des investissements sur ressources extérieures, mise à la retraite, de subventions aux services déconcentrés, la contrepartie des projets et de la subvention aux services Ex-BPO n'ont enregistré aucun début d'exécution sur la période.
- 2) La rubrique dépenses de rémunérations a été exécutée à **104,18%** au premier semestre.
- 3) Les dépenses de fonctionnement des institutions et des ministères ont été largement exécutées en dépassement respectivement à **181,2%** et **140,0%**.

1°. Charges communes

Les dépenses des charges communes ont été exécutées à hauteur de **205,2 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **105,6 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **194,4%**.

Les dépenses liées aux charges communes ont permis de rencontrer les besoins relatifs au paiement ci-après :

- les frais relatifs à la communication et télécommunication ;
- les frais relatifs à la location immobilière (baux et loyers) et satellite ;
- les frais relatifs à l'alimentation en eau et énergie électrique ;
- les frais relatifs à la prise en charge médicale des agents et cadres des ministères ;
- les frais funéraires des cadres et agents de l'administration publique.

2°. Dépenses exceptionnelles sur ressources propres

Au premier semestre 2022, le Gouvernement de la République a débloqué une somme de **484,3 milliards de FC** pour faire face aux dépenses exceptionnelles contre **425,0 milliards de FC** de prévision linéaire, soit un taux d'exécution de **113,9%**.

Ce niveau de réalisation a permis au Gouvernement de faire face aux besoins d'urgence humanitaire engendrés par les catastrophes naturelles, les sinistres, calamités et accidents majeurs. Ces ressources décaissées ont également permis à l'exécutif de faire face aux urgences sécuritaires.

3°. Dette publique et frais financiers

A fin juin 2022, le paiement du principal de la dette publique a été effectué à hauteur de **483,6 milliards de FC** sur une prévision linéaire de **477,9 milliards de FC**, ce qui dégage un taux d'exécution de **101,2%**.

La dette extérieure a été remboursée à hauteur de **139,8 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **42,8%** par rapport à la prévision linéaire de **326,7 milliards de FC**. La dette intérieure, quant à elle, a enregistré un taux d'exécution de **227,2%**, découlant d'un décaissement de l'ordre de **343,8 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **151,3 milliards de FC**.

Quant aux frais financiers, ils ont connu un taux d'exécution de **61,5%**, découlant d'un import de **80,4 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **130,7 milliards de FC**.

Les frais financiers intérieurs ont connu une exécution de l'ordre **60,2 milliards de FC**, contre une prévision linéaire de **93,6 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **64,3%**. Les frais financiers extérieurs ont été décaissés à hauteur de **20,2 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **37,2 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **54,4%**.

4°. Fonctionnement des institutions

Les dépenses de fonctionnement des institutions ont été exécutées à un niveau de **181,2%**, soit **899,9 milliards de FC** contre **496,5 milliards de FC** prévues pour le premier semestre.

Ces dépenses concernent notamment le fonds spécial d'intervention pour les opérations de neutralisation des groupes armés et apparentés, le réengagement du paiement en faveur de l'IGF au titre de transfert de **10%** de l'ensemble des rétrocessions payées aux Administrations financières du pouvoir central, l'achat des titres de voyage, des fournitures et petits matériels de bureau et autres frais connexes, ainsi que le paiement relatif aux frais secrets de recherche pour les besoins urgents des services.

5°. Fonctionnement des ministères

Les dépenses de fonctionnement des ministères se sont situées à **1.021,6 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **739,1 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **138,2%**.

Ces dépenses sont essentiellement liées :

- au paiement au titre des aides, secours, indemnisation et assistance judiciaire relatif à l'expropriation pour cause d'utilité publique sur le site de construction du port en eau profonde de Banana, territoire de Moanda (Kongo-Central) ;
- à l'impression des bulletins scolaires 2020-2021 et 2021-2022 ;
- au paiement des frais relatifs aux travaux de la commission d'harmonisation de l'enveloppe salariale et de l'alignement à la prime de risque des médecins, infirmiers, administratifs et autres professionnels de la santé des services publics ;
- à la préparation de la journée nationale de la RDC à l'expo 2020 à Dubaï aux Emirats Arabes Unis ;
- au paiement des arriérés de contributions de la RDC aux différentes organisations internationales ;
- au paiement du fonds spécial d'intervention au titre de la liquidation de la paie complémentaire au profit de **70.266** enseignants, nouvelles unités et de nouveaux établissements scolaires ;
- au paiement du fonds spécial d'intervention en faveur du Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants au titre de besoins urgents, particulièrement des provinces sous état de siège ;
- à l'approvisionnement des prisons centrales, camps de détentions et autres prisons de Kinshasa ainsi que celles de l'intérieur du pays en produits alimentaires, carburant, etc. ;
- au fonctionnement courant des services.

6°. Interventions économiques, sociales, culturelles et scientifiques

A fin juin 2022, la rubrique interventions économiques, sociales, culturelles et scientifiques renseigne une exécution de **583,6 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **257,5 milliards de FC**, dégageant ainsi un taux d'exécution de **226,6%**.

Ces interventions concernent notamment :

- l'acquisition urgente des intrants agricoles destinés aux centres de production du Service National pour la campagne agricole 2022 ;
- la valorisation et l'aménagement des sites du Bienheureux ISIDORE BAKANJA en faveur de l'archidiocèse de Mbandaka-Bikoro ;
- l'acquisition des fournitures et consommables de lutte contre la pandémie de covid-19 ;
- les primes de l'équipe nationale des léopards football seniors A pour le match du tour de barrage retour des éliminatoires de la coupe du monde "Qatar 2022" contre le Maroc ;
- l'évacuation, par le Service National, de vagues des kulunas de Kinshasa, vagabonds de Lubumbashi et Kamwina Nsapu de Kananga vers Kanyama-Kasese.

7°. Rémunérations

Les rémunérations payées à fin juin se sont chiffrées à **3.217,1 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **3.088,0 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **104,2%**. Il est à noter que ces rémunérations représentent **33,1%** des dépenses du budget général exécutées.

La politique salariale au premier semestre 2022 se résume sur les actions ci-après :

- la réduction de l'IPR sur les primes et indemnités permanentes des agents et cadres de l'administration publique, passant de 15 à 3% en application du protocole d'accord de Bibwa signé en octobre 2021 entre le Gouvernement de la République et l'intersyndical de l'administration publique (INAP) ;

- la majoration du traitement de base à hauteur de 30% en avril 2022 par rapport à la paie de janvier 2022 en faveur du personnel du régime général (administration sous statut de la Fonction publique) ;
- la prise en compte des actions de l'EPST dans les 26 provinces dont le paiement de salaire pour un effectif global de **70.266** agents et le réajustement des frais de fonctionnement ;
- la mécanisation des professeurs associés à la prime institutionnelle et la prise en compte du barème actualisé de la prime des institutions, du personnel scientifique, administratif, technique et ouvrier ;
- la prise en compte de **1.600** médecins dans la prime de risque ainsi que des autres professionnels de santé ;
- l'amélioration du traitement des policiers et des militaires, ainsi que la prise en compte de **226** nouvelles unités de la Police Nationale Congolaise ;
- la prise en compte de nouvelles grilles barémiques des administrations et autres services, notamment la Culture et Arts, l'Industrie, le Commerce extérieur, l'Urbanisme et Habitat, les Affaires Sociales, la Reconstruction, le Journal officiel et la Chancellerie Nationale.

8°. Investissement sur ressources propres

A fin juin 2022, les fonds décaissés pour exécuter la rubrique des investissements sur ressources propres sont d'une hauteur de **1.487,7 milliards de FC**, soit **66,4%** par rapport à une prévision linéaire de **2.240,0 milliards de FC**.

9°. Charges transférées en provinces

Les charges transférées en provinces ont été exécutées à hauteur de **46,7%** à fin juin 2022, chiffrées à **104,5 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **223,9 milliards de FC**.

Quant aux investissements sur transfert aux provinces et ETD, il est renseigné un faible taux d'exécution de **0,5%**, soit **3.227,0 millions de FC**.

2.2.2. Budgets annexes

A fin juin 2022, les dépenses des Budgets annexes ont été exécutées globalement à hauteur de **161,8 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **204,9 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **78,9%**.

2.2.3. Comptes spéciaux

Les dépenses des Comptes spéciaux ont été exécutées globalement à hauteur de **202,5 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **717,4 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **28,2%**.

2.3. Solde budgétaire à fin juin 2022

A fin juin 2022, le budget du pouvoir central renseigne un solde positif de **2.741,1 milliards de FC** résultant des recettes mobilisées à hauteur de **12.370,5 milliards de FC** contre les dépenses de l'ordre de **9.629,4 milliards de FC**.

III. PERSPECTIVES A FIN DECEMBRE 2022

Les perspectives à fin décembre 2022 présagent un budget à exécuter à hauteur de **22.471,3 milliards de FC** en recettes et **21.953,2 milliards de FC** en dépenses.

3.1. Perspectives des recettes

Les recettes probables à fin décembre 2022 se chiffrent à **22.471,3 milliards de FC**. Elles sont constituées des recettes du Budget général de l'ordre de **21.163,8 milliards de FC**, des recettes des Budgets annexes de l'ordre de **338,7 milliards de FC** et des recettes des Comptes spéciaux de **968,8 milliards de FC**.

Les recettes du Budget général attendues à fin décembre 2022 sont ventilées de la manière suivante :

- **Recettes des douanes et accises : 3.576,3 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **78,3%** par rapport aux prévisions budgétaires de **4.565,9 milliards de FC** ;
- **Recettes des impôts : 11.044,2 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **154,9%** par rapport aux prévisions budgétaires de **7.130,9 milliards de FC** ;
- **Recettes non fiscales : 2.866,2 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **107,6%** par rapport aux prévisions budgétaires de **2.664,1 milliards de FC** ;
- **Recettes des Pétroliers producteurs : 583,3 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **147,7%** par rapport à leur niveau initial de **394,9 milliards de FC** ;
- **Recettes extérieures : 3.093,9 milliards de FC** contre **5.652,4 milliards de FC** initialement attendues, soit un taux de réalisation de **54,7%**.

Les recettes des Budgets annexes attendues sont évaluées à **338,7 milliards de FC**. Il se dégagerait une régression de **17,4%** par rapport à son niveau de **409,9 milliards de FC** prévu en 2022.

Les recettes des Comptes spéciaux attendues se situeraient à **968,8 milliards de FC**. Il se dégagerait une régression de **32,5%** par rapport aux prévisions initiales de **1.434,7 milliards de FC**.

3.2. Perspectives des dépenses

A fin décembre 2022, les dépenses globales à exécuter pourraient atteindre **21.953,2 milliards de FC**, à raison de **20.645,8 milliards de FC** pour le budget général, face à une mobilisation des recettes estimée à **22.471,3 milliards de FC**, **338,7 milliards de FC** pour les Budgets annexes et **968,8 milliards de FC** pour les Comptes spéciaux.

La présentation des dépenses probables à fin décembre 2022 se décline par grande rubrique de la manière ci-après :

- Dette publique et frais financiers : **1.127,9 milliards de FC** représentant **5,5%** des dépenses du budget général ;
- Rémunérations : **6.434,2 milliards de FC**, représentant **31,2%** des dépenses du Budget général ;
- Biens, matériels et prestations : **3.784,3 milliards de FC**, représentant **18,3%** des dépenses du Budget général ;
- Transferts et subventions : **2.911,9 milliards de FC**, représentant **14,1%** des dépenses du Budget général ;
- Dépenses d'investissements : **5.418,9 milliards de FC**, représentant **26,2%** des dépenses du Budget général. Elles se déclinent comme suit :
 - Investissements sur ressources propres : **3.231,2 milliards de FC**, représentant **15,7%** des dépenses du Budget général et devant couvrir :
 - ✓ les projets du Gouvernement central chiffrés à **2.226,7 milliards de FC**, soit **10,8%** des dépenses du Budget général ;
 - ✓ la contrepartie des projets d'un montant de **13,4 milliards de FC**, représentant **0,1%** du Budget général ;
 - ✓ les projets des Provinces d'un impact de **991,0 milliards de FC**, soit **4,8%** des dépenses du Budget général ;
 - Investissements sur ressources extérieures : **2.187,7 milliards de FC**, représentant **10,6%** des dépenses du Budget général ;

- Crédits provisionnels (dépenses exceptionnelles) : **968,5 milliards de FC**, représentant **4,7%** des dépenses du Budget général. Cette enveloppe couvrirait :
 - ✓ la provision pour les élections de **478,3 milliards de FC** ;
 - ✓ la réserve budgétaire de **473,8 milliards de FC** ;
 - ✓ la réserve pour calamités et sinistres d'un import de **16,4 milliards de FC**.

CONCLUSION

La Loi de finances pour l'exercice 2022 concrétise la poursuite de la mise en œuvre de la vision de Son Excellence Monsieur Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République, Chef de l'Etat, reflétée dans le programme d'actions du Gouvernement de l'Union sacrée de la nation.

Elle met également en œuvre le plan de relance gouvernementale axé sur l'atténuation des conséquences économiques et sociales de la crise engendrée par la pandémie de Covid-19 et la relance de l'activité économique.

Au cours du premier semestre de l'année 2022, l'effort de mobilisation des ressources s'est substantiellement accru. L'exécution du Budget général à fin juin dégage un solde positif de **2.741,1 milliards de FC**, découlant des recettes de l'ordre de **12.006,1 milliards de FC** et des dépenses de **9.265,0 milliards de FC**.

S'agissant des Budgets annexes, les recettes réalisées au premier semestre 2022 se chiffrent à **161,8 milliards de FC** et ont permis de couvrir totalement les dépenses y relatives. Quant aux Comptes spéciaux, leurs recettes mobilisées à hauteur de **202,5 milliards de FC** ont couvert les dépenses correspondantes.

Au demeurant, la poursuite des performances observées au premier semestre 2022 devrait permettre au Gouvernement de renforcer l'efficacité de son action, afin de réaliser une croissance économique susceptible d'améliorer les conditions sociales de la population.